

Annonces de la Communauté de BATZ

		9 h 30	10 juillet 2016 – 15 ^{ème} dimanche du Temps ordinaire	CONCE
lundi	11	+ 18 h 30	St Benoît, fondateur, abbé du Mont-Cassin -co-patron de l'Europe + 547 pour les défunts de la paroisse	à Saint -G
mardi	12	+ 18h30	Sts Louis & Zélie Martin, parents de Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus, 19ème siècle pour Christian POILANE	
			17 juillet – 16 ^{ème} dimanche du Temps ordinaire	
		9 h 30	pour Jeannine LAURENT - Marc NICOL - Antoine VENDITTI - Georges DORER - famille LESCAUDRON - anniversaire Maria LE GOC et Marie ROUSSIN - familles DANIEL-MOREAU-MOSSARD	JEUDI à
lundi	18	18 h 30	pour Andrée MOUILLERON – Pierre MOYSAN	<u>14 jui</u>
mardi	19	18 h 30	à la chapelle Saint-Marc de KERVALET pour Georges Ambroise LEHUEDE de Kermoisan	Ensem Influer (Musique,
vendredi	22	9 h 30	pour les défunts de la paroisse	texte
samedi	23	9 h 9 h 30	CONFESSIONS pour les défunts de la paroisse	 <u>21 jui</u> Herr Bac
			15 h 30 : mariage de Emmanuelle RENAUD & Arnaud CHRETIEN	(orgue, tro
			24 juillet – 17 ^{ème} dimanche du Temps ordinaire	chan Entrée
		9 h 30	pour Léa BOURGOIN – Joseph BOMPOIL et sa famille - Georges DORER - Renée & Gérard DAVRIL et Marcelle LEHUEDE -	Collecte les arti

ERTS Guénolé illet nble nces chants. (2s)illet ch Trio ompette, nt) libre pour

Le samedi 23 juillet à 11 h, une messe sera célébrée, avec les résidents, à la maison de retraite « Le Clos des mûriers ».

ADORATION à BATZ-sur-MER

Juillet, août le temps des vacances L'Oratoire St Benoit reste ouvert tous les MARDI de 9h à 18h.

Amis de Batz et/ou de passage n'hésitez pas à vous arrêter une heure devant le Très Saint-Sacrement. Il v a des horaires disponibles

(12h/13h - 15h/16h). **ORATOIRE SAINT-BENOIT** 13 rue Mauperthuis

Contact: Didier/Annick HAYERE 06 82 12 26 09 - 06 36 83 10 12

Découverte de l'église SAINT-GUENOLE

Comme chaque été, avec le soutien de la commune, la Paroisse accueille deux jeunes guides bénévoles de la SPREV (Sauvegarde du Patrimoine Religieux en Vie). Durant ce mois de juillet, MARIA, de nationalité péruvienne, étudiante en communication et SOURIA, originaire de la région de Troyes et étudiante en histoire médiévale, vous proposeront une visite guidée de l'église Saint-Guénolé : de10h30 à 12h30 et 14h45 à 18h du lundi au vendredi et le dimanche de 14h45 à 18h (sauf 14 et 31 juillet).

Elles prépareront également à votre intention, et pour toute personne intéressée, une SOIREE DU PATRIMOINE qui aura lieu mercredi 20 juillet à 21h. Entrée libre

Marie de Magdala, femme disciple du Seigneur

Elle est, la première, témoin du tombeau vide au matin de Pâques et la première à annoncer la résurrection du Christ aux apôtres. C'est en insistant sur ce rôle pionnier de sainte Marie Madeleine que le Vatican a présenté la décision de faire une fête de ce qui était jusqu'ici dans le calendrier liturgique romain une mémoire obligatoire. Le préfet de la Congrégation du culte divin et de la discipline des sacrements, le cardinal Robert Sarah, a signé le 3 juin le décret qui élève au rang de fête cette célébration. La date est fixée au 22 juillet, jour déjà prévu pour la mémoire de cette « disciple du Seigneur ».

Dans les célébrations liturgiques, la fête est un degré moins élevé qu'une solennité mais plus important que la mémoire d'un saint, laquelle peut être obligatoire ou facultative.

Le pape qui, depuis le début de son pontificat, appelle à une « théologie de la femme », avait mis en avant le rôle des « femmes disciples de Jésus » au matin de Pâques, dans son homélie pour la vigile pascale du 4 avril 2015. « Les hommes sont restés enfermés dans le Cénacle. Les femmes, au contraire, à l'aube du jour qui suit le sabbat, sont allées au tombeau pour oindre le corps de Jésus », avait-il disserté. « Ainsi, elles ne sont pas restées prisonnières de la peur et de la douleur, mais aux premières lueurs de l'aube, elles sont sorties, portant dans les mains leurs parfums et avec le cœur oint d'amour ». « Apprenons d'elles à veiller avec Dieu et avec Marie », concluait-il. (La Croix 10.06.2016)